



ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Au cours de ces 3 dernières années, les élus SUD au Comité d'Entreprise se sont investis pour vous, afin de vous faire bénéficier des prestations CE. Demain, grâce à votre soutien, nous réussirons à les améliorer encore, dans un esprit de justice sociale. Nous nous emploierons à pérenniser les activités existantes et en développer de nouvelles, pour la satisfaction du plus grand nombre. Enfin, une partie des réserves financières du CE doit servir à étoffer l'offre aux salariés.

NOUS PROPOSONS

- D'améliorer les activités de proximité : billetterie, manifestations sportives, sorties et spectacles.
- De développer les chèques culture pour favoriser les spectacles, en ajoutant 30 € par ayant droit au 90 € de chaque salarié.
- De favoriser les activités en famille : musique, spectacle, lecture.
- De maintenir les chèques cinéma et d'augmenter leur nombre.
- D'accroître la participation aux pratiques sportives et culturelles.
- De subventionner les bons « rentrée scolaire » jusqu'à 18 ans au lieu de 16 ans.
- De favoriser les voyages accessibles à tous et à moindre coût.
- D'étendre la participation type CGR/EPG aux gîtes de France, Clé-vacances, VVF.
- D'élargir le choix des linéaires (mobil home, appartement).



VOTEZ ET FAITES VOTER SUD !



Sud Caisse d'Épargne
Bretagne Pays de Loire
www.sudce.com - sud.cebp@orange.fr
Nantes - Tél. : 02 72 20 34 87
Vannes - Tél. : 02 22 07 50 56



ELECTION CE 2013 NOS CANDIDATS



24 candidats,
11 femmes et
13 hommes prêts
à vous représenter
et à défendre
vos droits.

1^{ER} COLLÈGE - T1/T3

Titulaires



Elisabeth
LE FAUCHEUR



Gilles
DURAND



Jean-Yves
MOREL



Cathy
COZIC

Suppléants



Dominique
GUILLOUX



Pierre
MENEZ



Valérie
RAULT



Michèle
ROBIN

2^{EME} COLLÈGE - TM4/TM5

Titulaires



Yves
LE COSSEC



Serge
PEDRAU



Christine
DUCHESNE



Claude
CORBEL



Patrice
CHIFFOLEAU

Suppléants



Isabelle
CORDIER



Hervé
TESSIER



Marie-Françoise
COMBOUE



Jacques
BOUTTIER

Titulaires



Mélanie
TESSIER



Marie-Laure
GOURITIN



Marie-Luce
BERTRAND



Jacques
BOUTTIER

Suppléants



Fabien
CLOIREC



Bruno
BAILLY BOURABIER



Patrick
LE GUIFFANT



Geneviève
DUVAL



Du 18 AU 27 FEVRIER
**ÉLECTIONS 2013
COMITÉ D'ENTREPRISE
DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL**

UN SYNDICAT DÉTERMINÉ ET COMBATIF !





FIERS DE

Nos valeurs fondamentales

- Notre combat syndical consiste à améliorer la situation des salariés d'aujourd'hui et à contribuer à la construction de la société de demain en participant à la transformation sociale.
- Nous revendiquons un syndicalisme de lutte et refusons le syndicalisme d'accompagnement qui se satisfait des changements et des réformes imposées par le capitalisme financier et l'idéologie libérale.
- C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête pas uniquement à la porte de notre entreprise, mais s'inscrit dans une vision plus large de progrès social qui garantit les droits économiques, sociaux, culturels, écologiques et politiques de tout être humain.

RESPONSABLES

SUD n'est pas un syndicat d'opposition systématique et sait être constructif quand il y va de l'intérêt des salariés.

Nos représentants syndicaux ont toujours essayé d'apporter des améliorations même sur des accords que nous n'avons signés.

Lorsqu'un accord apporte un plus aux salariés, SUD prend ses responsabilités et le signe. Pendant une négociation concernant l'intéressement, SUD a proposé un abondement équivalent à 450 Euros pour 150 Euros versés. Cette proposition retenue par la direction a permis aux salariés d'économiser 300 Euros.

EFFICACES

HEURES SUPPLÉMENTAIRES. Le 3 avril 2012, SUD a sifflé la fin de la récréation en faisant intervenir une quinzaine d'inspecteurs du travail dans 6 agences de la région Nantaise.

Résultat, la direction a décidé, sous la contrainte, de verrouiller les postes informatiques à heures fixes.

Même, si cela ne répond pas à notre revendication de mesure réelle du temps de travail, cette avancée participe néanmoins à l'amélioration des conditions de travail au quotidien. Désormais, nous n'avons plus à culpabiliser de quitter l'agence à l'heure.

SUD démontre par cette action : « pas de BLA BLA, des résultats ».

IMPLIQUÉS

Le CHSCT est une instance primordiale contribuant à la protection de la santé physique et mentale de tous les salariés, ainsi qu'à leur sécurité.

En mai 2012, lors du renouvellement de ses membres, SUD a remporté l'élection du poste de secrétaire ; c'est-à-dire que la direction a pour interlocuteur principal un élu SUD.

Nous assumons pleinement cette responsabilité dans le respect des droits individuels et collectifs des personnes.

Santé et souffrance au travail

Depuis des années, SUD se bat contre la détérioration des conditions de travail, le sous-effectif et une organisation du travail inadaptée qui génèrent une augmentation du mal-être dans l'entreprise. Nombreux sont les salariés qui souffrent en silence. Anxieux, antidépresseurs ou autres, serviront-ils toujours à éviter l'irréparable ?

Nous ne supportons plus cet état de fait, c'est pourquoi nous avons prévenu la direction que désormais nous utiliserons notre droit d'alerte dès que la situation l'exigera.

NOS ACTIONS

COMBATIFS

S'il existe un système dangereux dans l'organisation du travail, c'est bien le benchmark. Abandonné depuis de longues années dans tous les pays civilisés, il a été remis au goût du jour par un nostalgique des régimes autoritaires, un certain KLEIN, alors président du directoire de la CERA

(Caisse d'Épargne Rhône-Alpes). Étendu à toutes les caisses d'épargne, cet instrument, basé sur la comparaison permanente des résultats entre individus ou groupes d'individus, continue de faire des ravages psychologiques et parfois irréversibles au sein du personnel.

C'est pourquoi SUD s'est emparé du dossier et a fait condamner la CERA par le TGI de Lyon le 4 septembre dernier. Aujourd'hui, nous poursuivons le combat à la CEBPL pour éradiquer le benchmark et imposer aux patrons des méthodes différentes, respectueuses des salariés et de leur santé au travail.



Grève du 20 novembre 2012 (ouverture NAO) devant le siège BPCE

VOTEZ ET FAITES VOTER SUD !

« NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS »



NOUS REVENDIQUONS

Conditions de travail

- L'arrêt définitif du suivi individualisé et du flicage permanent.
- La fin de la journée de travail à 18 heures pour le réseau commercial.
- La mise en place d'un outil de contrôle du temps de travail fiable et infalsifiable.
- La reconnaissance des heures supplémentaires (payées ou récupérées).
- L'arrêt définitif du benchmark et de tout outil de comparaison entre salariés ou groupes de salariés.
- Une pratique du phoning modérée et non intrusive.
- L'accompagnement des changements et des projets impactant les salariés en prenant en compte le facteur humain.

Carrière

- La mise en place d'une garantie d'évolution de carrière.
- L'instauration d'un système d'avancement dans l'emploi pour reconnaître l'expérience.
- La création de paliers de progression par des niveaux intermédiaires de classification.
- Permettre aux seniors d'exercer le métier qu'ils occupent et de le transmettre, jusqu'à leur départ à la retraite avec des conditions de travail décentes en prônant la relation humaine, le respect des personnes et nos valeurs fondatrices par une autre organisation du travail.

Rémunération

- Un salaire net minimum de 1700 Euros.
- Une augmentation générale de 300 Euros nets immédiatement pour toutes et tous.
- Une prime de technicité de 100 Euros nets par mois tous les 3 ans.
- Le remplacement de la part variable par la mise en place d'une prime annuelle uniforme pour toutes et tous, correspondant à un mois de salaire moyen de l'entreprise.
- La réévaluation des RAM (Rémunération Annuelle Minimale) inchangées depuis janvier 2010.

Moi, je ne veux plus venir au boulot à reculons !

Nous, nous voulons une reconnaissance du travail par une revalorisation générale de nos salaires !

Moi, je ne veux plus être infantilisé dans mon travail !

Nous, nous ne voulons plus nous faire contrôler en permanence !

Nous, nous ne voulons plus des challenges permanents !

VOTEZ SUD !